

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°243 du Jeudi 21 Mars 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

13^{èmes} Jeux africains Accra 2024

Déroute des Diables-Rouges
football U20 et Natacha Ngoy
qui a refait sensation



(P.12)

Vie politique nationale

Un nouveau groupement, l'Inter-coalition des partis politiques de l'opposition

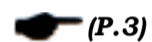
Joseph Kignou-
mbi-Kia-Mboun-
gou (à droite),
Chris
Walembaud et
Melaine Destin
Gavet Elongo



(P.3)

Coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers

Soutenir la plainte sur
la disparition de 14 mille
milliards de F.Cfa
des générations futures



(P.3)

I.g.s (Inspection générale de la santé)

Lancement
de l'opération
de fermeture des
cliniques et cabinets
médicaux illégaux



(P.2)

Livre

«La pensée
politique de Pascal
Lissouba:
le lissoubisme»,
un essai de
Martin Koumba



(P.4)



I.g.s (Inspection générale de la santé)

Lancement de l'opération de fermeture des cliniques et cabinets médicaux illégaux

une tâche importante et l'exercice de la médecine n'est pas une activité commerciale. Les soins doivent être conformes à l'avancée des soins médicaux et les soins administrés doivent être de qualité. Lorsque les soins ne

Au cours d'un point de presse organisé mercredi 13 mars 2024, dans la salle de réunion de l'I.g.s (Inspection générale de la santé), à Brazzaville, le prof Richard Roger Urbain Bileckot, inspecteur général de la santé, a annoncé le lancement de l'opération d'assainissement du secteur médical, par la fermeture des cliniques et cabinets médicaux illégaux et l'arrestation des médecins non-assermentés. Le point de presse s'est déroulé avec la participation du président de l'Alliance du secteur privé de la santé, le Dr Jean-Daniel Ovaga, du président de l'Ordre des médecins du Congo, le prof Alain Mouanga, du commandant de la police administrative, le colonel Guy-Richard Mounguéri et des inspecteurs et divisionnaires des services paramédicaux.

Dans sa communication, l'inspecteur général de la santé, le prof Bileckot, a expliqué qu'après les périodes de sensibilisation des gestionnaires des cliniques et cabinets médicaux sur la qualité des soins de santé, au mois de février, le temps de la répression est arrivé, celui de la fermeture des cliniques et cabinets médicaux illégaux, qui ne respectent pas la législation. Les médecins n'étant pas assermentés seront interpellés et poursuivis, pour

exercice illégal de la profession de médecin. Selon lui, l'Inspection générale de la santé veille sur la qualité des soins de santé. Elle recourt à la police administrative, dans ses actions de répression.

Pour sa part, le Dr Jean-Daniel Ovaga a évoqué la collaboration de l'alliance avec le gouvernement. «La configuration de cette salle montre bien la volonté de mutualisation des efforts, pour augmenter l'offre de soins de qualité par la mutuali-

sation des efforts entre le secteur privé et le secteur public. Être à la conquête des idées novatrices dans l'exercice du métier, afin de prétendre obtenir des financements. Le métier doit s'exercer avec professionnalisme. C'est là que les pouvoirs publics nous feront confiance», a-t-il déclaré.

De son côté, le président de l'Ordre des médecins du Congo, le prof Alain Mouanga, a souligné qu'il va poursuivre le travail du maintien de l'ordre dans



Prof Richard Roger Urbain Bileckot.

la profession de la médecine, à l'exemple de son prédécesseur. «Le professeur Iloki, président sortant de l'ordre, nous a rassurés de son soutien, qu'il va poursuivre le travail. Pour exercer

la profession de médecin au Congo, il faut s'inscrire à l'Ordre des médecins. Celui qui n'est pas inscrit à l'ordre ne doit pas exercer le métier. S'il exerce, c'est une flagrance. La tâche de vérification est

son pas de qualité, c'est une faute professionnelle. Dès que nous allons être installés, nous reprendrons le contrôle», a-t-il fait savoir.

Narcisse MAVOUNGOU

Climat

Vague de chaleur en Afrique centrale

Depuis le début du mois de mars, une vague de chaleur se déferle sur les pays d'Afrique centrale, avec des journées très ensoleillées. C'est une période de chaleur caniculaire qui se caractérise par la montée prolongée des températures. Il y a des journées où la température atteint les 35 degrés Celsius, avec un ressenti à 41 degrés Celsius. Heureusement, quelques précipitations adoucissent le climat. Face à cette vague de chaleur, il y a des mesures à prendre, pour protéger surtout les enfants et les personnes âgées. Pour toute information, le Ministère de la santé et de la population a mis en place un service conseil, tenu par la Dre Aurélie Mafouana, gériatre au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville).

Tel: 06.838.04.70

Vie politique nationale

Un nouveau groupement, l'Inter-coalition des partis politiques de l'opposition

Le mardi 12 mars 2024, le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a organisé une réunion avec les groupements politiques de la majorité, de l'opposition, du centre et de la société civile, au sujet de la biométrie en période électorale. Malheureusement, certains partis n'ont pas été admis à cette réunion. Sous le leadership du député Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, ils ont pondu une déclaration pour dénoncer l'attitude du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local et annoncer la création de leur groupement, l'Inter-coalition des partis politiques de l'opposition.

quelque chose, malheur est bon. Ainsi peut-on dire de la création de l'Inter-coalition des partis politiques de l'opposition. En effet, les partis exclus par le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, de la réunion qu'il a tenue mardi 12 mars, sur l'introduction de la biométrie dans le processus électoral, se sont retrouvés, le jour même, à l'Hôtel Imongui, à Brazzaville, pour créer leur groupement. Ils ont publié une déclaration lue par Joseph Kignoumbi Kia Mboungou et dont voici le contenu:

«Suite à la réunion convoquée par le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, dans des conditions jugées cavalières, les partis politiques de l'opposition ci-dessous mentionnés: l'Ufovina, la Chaîne, l'U.r.c, le P.r.l, le C.d.r, le C.a.p, le P.c.2.e, Renaissance, le P.a.d, le M.r, le R.d.d, le C.n.r, le Codema, le P.s.d.c,



Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou (à droite), Chris Walembaud et Melaine Destin Gavet Elongo.

le P.s.v.r, l'A.r.d.c, le C.a.d.d, l'U.p.r.n, le Pa.pe, outrés par les méthodes du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, rappellent que: - premièrement, la classe politique nationale est composée par des partis politiques constitués conformément à la loi n°20-2017 du 12 mai 2017, portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques;

- deuxièmement, les groupements politiques n'existent que par la volonté des partis politiques, conformément à l'article 2 de la loi précitée qui stipule: «Les partis politiques peuvent se constituer en union ou groupement politique, en alliance ou en fusion de partis. En conséquence, toute question politique majeure ne devrait être traitée que par les partis politiques légalement constitués».

Forts de ce qui précède, les

partis politiques précités: - premièrement, rappellent au ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local que la classe politique nationale est composée uniquement par les partis politiques légalement constitués; - deuxièmement, que la question de la gouvernance électorale, notamment la biométrie, sur la base des recommandations des différents dialogues et concertations, ne devrait être traitée que par les partis politiques, de manière inclusive; - troisièmement, pour l'intérêt de la démocratie, les partis politiques demeurent les interlocuteurs naturels du gouvernement; - quatrièmement, les partis politiques ci-dessus énoncés dénoncent, avec force, l'attitude désinvolte du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local à leur égard, le mardi 12 mars 2024, ce, en violation répétée de la Constitution et de la loi, attitude devenue récurrente; - cinquièmement, ils annoncent la création de l'Inter-coalition des partis politiques de l'opposition; - sixièmement, les partis politiques de l'opposition signataires de la présente déclaration prendraient leurs responsabilités, si l'attitude ci-dessus citée perdurait».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers

Soutenir la plainte sur la disparition de 14 mille milliards des générations futures

Dans un point de presse présenté, vendredi 15 mars 2024, au siège de l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), à Brazzaville, la Coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers, qui regroupe une dizaine d'organisations de défense des droits de l'homme et de développement démocratique, ainsi que des personnalités congolaises indignées, a lancé un appel public pour une levée de fonds, afin de soutenir sa «plainte contre x», introduite le 31 juillet 2023, auprès du doyen des juges d'instruction près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, contre le détournement et le pillage présumés de 14 mille milliards de francs Cfa des générations futures.



Les membres de la coalition pendant leur déclaration au point de presse

Les animateurs du point de presse de la Coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers au Congo étaient Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive par intérim de l'O.c.d.h, qui a rendu publique la déclaration de la coalition, Cherotti Blanchard Mavoungou, président de

l'Association pour le respect du droit des populations autochtones, du développement durable et des droits de l'homme (A.r.p.2.d.h), Bertrand Menier, coordonnateur de l'Organisation Ras-le-bol et Donald Bemba, chargé du programme de monitoring de l'O.c.d.h. Ils ont lancé un appel pour

une levée de fonds, afin de couvrir les charges d'assistance juridique des avocats. L'appel a été lancé à toute personne soucieuse de la bonne gestion de la chose publique et éprise de valeurs républicaines, pour soutenir financièrement l'initiative de

la coalition, en effectuant des dépôts sur deux numéros de téléphone. La cagnotte est aussi ouverte sur le lien leethi pour les dons en ligne. La collecte de fonds n'a pas pour le moment de délai fixé. L'objec-

(Suite en page 4)

Editorial

Sans culture mémorielle, difficile de construire la Nation

Dans sa rubrique «Lettre de Yakamambu» de l'édition passée de L'Horizon Africain, Diag-Lemba rappelle à bon escient que les mois de février et mars sont «des mois martyrologes pour notre pays, le Congo. Ce sont deux mois où le sang des hommes politiques et des innocents a été abondamment versé». Et il rappelle les tristes événements de février 1965 où trois hauts-fonctionnaires de l'Etat, à savoir «Joseph Pouabou, premier président de la Cour suprême, Lazare Matsocota, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, et l'abbé Anselme Mansouémé, directeur général de l'A.c.i (Agence congolaise d'information)» furent enlevés par des éléments en uniforme et retrouvés assassinés.

Ces événements constituent, d'après des témoignages concordants, les premiers assassinats post-indépendance à motivation politique, alors que le pays était tombé, après la chute du régime démocratique du Président Fulbert Youlou, le 15 août 1963, sous la coupe du parti unique, le M.n.r (Mouvement national de la révolution), créé par le Président Alphonse Massamba-Débat, qui institua une milice politique, la Défense civile, comme gardienne de la Révolution, en réalité comme véritable bras armé du pouvoir contre tous ceux qui étaient considérés comme «les ennemis de la Révolution».

Et pour le mois de mars, Diag-Lemba rappelle «les assassinats du Président Marien Ngouabi, du vénéré Emile Cardinal Biayenda et de l'ancien Président Alphonse Massamba-Débat». Et ce ne sont là que les figures marquantes de l'histoire du Congo, car beaucoup d'autres compatriotes perdirent la vie au cours de ce mois qui connut une crise politique extrême au sommet de l'Etat, de nature à dégénérer en guerre civile.

Le trait commun de ces deux mois du martyrologe congolais est que tous ces événements sanglants qui ont émaillé la vie politique nationale autour du pouvoir ont pour caractéristiques de ne pas faire l'unanimité de la classe politique nationale sur les commanditaires réels et les nervis de ces basses besognes. En d'autres termes, les procès organisés sur ces événements n'ont pas permis, jusque-là, de faire jaillir la vérité, en raison de l'influence politique encore trop forte sur le pouvoir judiciaire. La Conférence nationale souveraine, qui a été l'occasion de témoignages parfois bouleversants, n'a pas su non plus indiquer les chemins de la vérité.

C'est le propre des assassinats politiques de livrer très difficilement leurs vérités. Aux Etats-Unis, pays démocratique développé, a-t-on réussi à faire jaillir la vérité sur l'assassinat, le 22 novembre 1963, à 12h30, donc en plein jour, à Dallas, du Président John F. Kennedy? Malgré les conclusions du rapport de la commission Warren, du nom de l'ancien président de la Cour suprême américaine, qui présida cette commission d'enquête, il existe plusieurs théories sur cet assassinat politique. On parle même de théories complotistes. Allez-y comprendre!

Il reste que pour l'histoire du Congo, les mois de février et mars sont des mois du martyrologe national, dans la construction de la Nation congolaise. Ce sont des repères historiques qui doivent façonner la culture mémorielle congolaise, pour bannir à jamais l'assassinat, les violences et l'intolérance politiques dans la gouvernance étatique. A la Conférence nationale de 1991, on avait dit, «Plus jamais ça», après avoir relevé que 30 ans après l'indépendance, l'intolérance politique avait englouti plus de trois mille âmes de nos frères et sœurs. Mais, pour n'avoir pas bien compris la leçon, ce sont dix fois plus d'âmes, voire plus, qui seront perdues, entre novembre 1993 (déclenchement du premier conflit armé de l'ère démocratique) et décembre 2017 (signature de l'accord de paix de Kinkala bouclant le dernier conflit armé dans le Pool), à travers les guerres civiles et autres affrontements fratricides, nourris par les passions déchaînées autour de l'accession ou du contrôle du pouvoir.

Aujourd'hui, il est étonnant de constater que le commandant Marien Ngouabi n'appartient plus qu'à son parti; que le cardinal Emile Biayenda n'appartient plus qu'à son Eglise et que les autres martyrs n'appartiennent plus qu'à leurs familles et leurs amis. Où est l'Etat congolais; où est la Nation congolaise? Pas de commémoration officielle pour ces grandes figures dont les vies ont été brutalement arrachées par nos errements à gérer l'Etat. Il y a lieu de se demander si c'est le bon chemin pour construire la Nation, l'unité nationale et consolider le vivre-ensemble. La culture mémorielle sur les compatriotes et les lieux qui marquent la vie de la Nation est le grand rempart contre le retour des errements du passé. Et pour conclure, Diag-Lemba parle du devoir envers nos martyrs. Accomplir ce devoir, c'est construire la Nation.

L'HORIZON AFRICAIN

Livre

«La pensée politique de Pascal Lissouba: le lissoubisme», un essai de Martin Koumba

«La pensée politique de Pascal Lissouba: le lissoubisme», c'est l'ouvrage qu'a publié Martin Koumba aux Editions L.m.i de Pointe-Noire et qu'il a présenté samedi 16 mars 2024, à l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville, en présence de quelques dirigeants de l'U.p.a.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) comme Martial De Paul Ickounga, Pascal Gamassa, Naason Lou-tété-Dangu, des jeunes venus très nombreux et des journalistes.

Dans une modération de notre confrère, Godefroy Godellh Baouadila, l'auteur, Martin Koumba, cadre à la retraite du Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, a suivi la présentation critique faite par Florent Sogni Zaou, journaliste, écrivain et critique littéraire. D'un volume de 121 pages, «La pensée politique de Pascal Lissouba: le lissoubisme» s'ouvre par un avant-propos et une introduction, avant de s'appuyer sur un ensemble de quinze chapitres et d'une conclusion. Quelques pages en annexes reproduisent des lettres du prof Pascal Lissouba. Il faut dire que l'avant-propos et l'introduction sont visiblement anonymes, mais le signataire n'est autre que l'auteur lui-même.

Dans l'avant-propos, Martin Koumba affirme, avec des mots fortement dosés de fierté, que Pascal Lissouba est un des «sommités» ayant marqué et marquera encore pour longtemps, l'histoire politique du Congo-Brazzaville. C'est pour combler un vide qu'il s'est permis de s'engager dans cet exercice redoutable: écrire sur Lissouba, en tentant de donner un contenu à sa pensée politique. Pour lui, écrire sur le «lissoubisme», c'est écrire sur des vérités, sur des réalités et sur des évidences politiques, économiques, sociales et culturelles innombrables. C'est aussi vouloir formaliser sa pensée et son action politique, pour que l'homme ne soit pas un mythe, une fiction politique ou une personnalité historique relevant de la légende, mais qu'il demeure plutôt une source d'inspiration pour les générations actuelles et à venir.

Martin Koumba reconnaît, cependant, que Pascal Lissouba, en tant qu'intellectuel, n'était pas seulement titulaire de plusieurs diplômes, mais c'était également un intellectuel au sens de celui qui participe au commerce des idées, celui qui consomme les savoirs pour en mettre d'autres en circulation sur le marché. Son action était toujours méthodique, avec un engagement politique qui n'échappait pas à cette règle.

Pascal Lissouba ne connaissait pas les basses altitudes. C'est un homme qui volait toujours très haut. Beau-

coup de ses compatriotes pensaient qu'il volait trop haut, d'où le fait qu'il voyait très loin. Homme des arts et des lettres, il faut reconnaître qu'il l'a été, affirme l'auteur. La musique comme une force positive n'était pas une idée saugrenue. Et c'est par la musique qu'il a reçu son meilleur succès diplomatique pendant son mandat à la tête du pays. C'est pour cela qu'il a déployé tous ses moyens diplomatiques pour obtenir l'organisation du Festival panafricain de la musique (Fespam). C'est à ce moment-là qu'il a dit haut et fort que «la



Le Président Pascal Lissouba (Août 1992 - Octobre 1997).



Martin Koumba (au milieu).

musique, c'est l'art de dessiner le sourire».

Pascal Lissouba est arrivé légalement dans toutes les fonctions qu'il a occupées au Congo. Il n'a pas recouru aux moyens violents pour s'élever politiquement. C'est l'homme qui a démissionné, par principe, du M.n.r (Mouvement national de la révolution), quand il a été nommé Premier ministre par le Président Alphonse Massamba-Débat, en 1966. Technocrate et idéologue, il mettait le pragmatisme et le réalisme au service de l'action politique. Le lissoubisme dont on parle dans l'ouvrage n'est autre que l'ensemble des conceptions et des attitudes politiques des lissoubistes, qui ne sont autres que les partisans du prof Pascal Lissouba, ceux qui ont adopté ses idées ou qui s'en servent et s'en inspirent. Selon l'auteur, «la trame du lissoubisme est une vision stratégique du développement du Congo et la construction d'une Nation congolaise solidaire, débarrassée du tribalisme et de toute logique de patrimonialisation de l'Etat et de ses ressources par une faction ethnique, un clan ou un parti politique».

Les principaux éléments constitutifs du lissoubisme

sont, entre autres: au plan politique, il prône l'indépendance et la souveraineté du Congo, c'est un engagement nationaliste; au plan économique et social, il cherche à combiner l'économie du marché et le social, rejetant le capitalisme et le communisme; au plan judiciaire, il prône l'indépendance de la justice, sans envisager le

gouvernement des juges; sur le plan de l'industrialisation, il prône le développement de l'industrie agricole et de l'agro-industrie, afin de nourrir le peuple.

Il faut indiquer que le lissoubisme conçoit le développement de la société, non pas en termes de réalisations des infrastructures somptueuses sans lien avec les besoins prioritaires du peuple, mais en termes de démocratisation sociale et politique. Pour le lissoubisme, le recourt à l'emprunt pour financer les projets de l'Etat n'est envisageable que sur les projets productifs et rentables. Il milite pour un recours de l'endettement public ad minima. Enfin, sur le plan panafricain, le lissoubisme fait de la construction d'une Afrique développée et consciente de son rôle de tête de pont de la civilisation humaine hier, locomotive de la planète demain, son projet majeur.

D'autres concepts meublent cet ouvrage à savoir: la tribu classe qui est ce phénomène politico-social identifié comme frein à l'avènement de la conscience nationale; la démocratie qui est à configurer aux réalités socioculturelles et voulue consensuelle, participative et de partage du pouvoir; la décentralisation, ce pilier de la refondation de l'Etat, de la démocratie politique et sociale, du partage et de la redistribution de la richesse nationale; l'éducation, la formation, la science et la technologie qui sont les facteurs de développement socioéconomique. En écrivant sur Pascal Lissouba, Martin Koumba pense avoir ouvert la voie à d'autres parce qu'il y a beaucoup de choses à dire le lissoubisme.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

(Suite de la page 3)

tif est de collecter au moins le montant de 20 millions de francs Cfa. Le moment viendra où les sommes collectées seront rendues publiques.

A la fin du point de presse, Bertrand Menier a expliqué que «le Président de la République avait promis que cet argent des générations futures, qui était logé dans un compte à la Banque centrale, devait être audité chaque année et le compte devait être rendu public. Malheureusement, jusqu'aujourd'hui, les Congolais ne savent plus où se trouvent les 14 mille milliards de francs Cfa. C'est pourquoi nous avons besoin de prendre le taureau par les cornes, pour éviter que les informations soient occultées, en suivant cette affaire, afin de rendre publique cette disparition des 14 mille milliards de francs Cfa. Le dossier est en

train d'être instruit. Nous avons contacté six avocats, dont deux congolais et quatre étrangers, pour se constituer».

En dehors de cette affaire, la coalition s'intéresse aussi à d'autres affaires, notamment le Fonds de soutien à l'agriculture, le Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises) et, récemment, la disparition de fonds publics à la douane. Les Congolais sont dépassés par les crimes économiques. L'appel lancé par la coalition «est une démarche pédagogique, pour demander aux Congolais de sortir de la peur», a précisé Bertrand Menier.

M. BALOUATA-MALEKA

Numéros de téléphone pour le dépôt de fonds: 06.830.05.98 ou 05.511.72.40

PROPOS D'ÉTAPE

Politique et expérience

Comment entre-t-on en politique? Comment embrasser les fonctions politiques et pour quoi faire? Un ancien Premier ministre de l'altérité répond, en substance, avoir d'abord une expérience professionnelle, une expérience du pouvoir local (avoir été élu local), une expérience de militant, surtout lorsque l'on vient de l'opposition. La recherche des facteurs explicatifs des difficultés éprouvées par de certains éphémères à sortir de la misère incite à explorer le champ de l'ascension politique. Pourquoi entre-t-on en politique? Pour «modifier rationnellement l'ordre des choses dans le sens du progrès, [c'est-à-dire], le processus de développement de l'humanité, la maîtrise de sa vie sociale, le développement et la satisfaction de ses besoins et désirs». Et, c'est par l'action que le politique modifie le cours de l'histoire.

Les politiques pensent et disent. Mais penser et dire, c'est bien; encore faut-il faire! Faire, cet acte transformateur; cet acte créateur, l'argument de l'évolution des sociétés. Faire, bien faire, produire, élaborer, donner de l'existence à quelque chose; faire, produit de l'expérience et des connaissances. Et c'est à ce niveau que se jouent les enjeux de l'entrée en politique des éphémères, notamment dans les pays qui se cherchent encore. Bruce Henderson (1915-1992), l'ingénieur américain de la formation, a émis le concept de «courbe d'expérience», selon laquelle «l'accès aux fonctions les plus élevées, couronnement de longues carrières, était réservé aux plus obstinés parmi les plus anciens», c'est-à-dire à ceux qui ont de l'expérience. Expérience acquise par une longue pratique professionnelle, une longue immersion dans l'administration locale, dans les formes civiles d'organisation, dans le militantisme. On monte avec tout cet acquis et on se forge une personnalité politique, pour devenir un homme d'Etat.

Il se trouve que, de nos jours, un peu partout en Afrique, ce sont des investitures sur recommandations, des nominations aux hautes fonctions des parfaits inconnus et des choix ethnocentristes qui président au positionnement des jeunes dirigeants pressés. Les nominations ne récompensent plus l'expérience, ni la compétence, mais plutôt l'opportunisme, le fanatisme, le népotisme et surtout la radicalité nauséabonde de l'enrichissement sans cause.

Il est vrai que pour acquérir de l'expérience, il faut bien commencer quelque part. Et ce quelque part définit une traçabilité pour les candidats au commandement des hommes, avec sa cohorte d'expériences. Il est également vrai «qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre d'années». Mais, de combien d'âmes bien nées dispose une société par générations? Qu'il y ait ici et là quelques «lumières» spontanées, on ne peut que s'en féliciter; mais le gros de la troupe de jeunes dirigeants pressés est fait d'arrivistes notoirement incompétents, tel que l'on peut le constater dans toutes les sphères administrative, économique, militaire et policière des pays africains. Ils veulent tout et tout de suite; l'estime personnel du travail bien fait ne fait partie de leur A.d.n; la plus grande satisfaction des besoins fondamentaux des éphémères est bien loin de leurs préoccupations. La chasse aux grelots des signes extérieurs de réussite sociale est leur préoccupation première, quitte à mettre par terre tout un pays. Il revient alors au Maître des paramètres la lourde tâche de trancher le nœud gordien de la prétention des inexpérimentés au commandement des éphémères.

Prométhée

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim: Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef: Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction: Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction: Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire:
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages: Tornade

Ministère de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo

Mieux connaître le projet sur les tourbières pour une meilleure politique de protection

Un atelier annuel d'apprentissage du Projet «Protéger la biodiversité, le carbone et les réserves d'eau dans les tourbières du Bassin du Congo grâce à une prise de décision éclairée», a réuni, du 12 au 14 mars 2024 à Brazzaville, les experts venus de la RD Congo, de la Fao (Organisation des Nations unies pour l'alimentation), et ceux de quelques administrations publiques congolaises. Ouvert par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, en présence de Wolfgang Klapper, ambassadeur d'Allemagne, et Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations unies, cet atelier a eu pour but de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les tourbières, afin de permettre la mise en place de meilleures politiques et stratégies de préservation et de développement durable, grâce à la valorisation du carbone stocké par les tourbières.

Les tourbières jouent un rôle crucial dans la lutte contre les changements climatiques, grâce à la quantité importante de carbone qu'elles stockent. En conservant les tourbières, nos pays contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'atténuation des effets des changements climatiques, a indiqué la ministre Soudan-Nonault.

Les tourbières abritent une biodiversité unique et sont souvent le foyer d'espèces rares et menacées. En préservant cet écosystème particulier, «nous protégeons notre patrimoine naturel et maintenons la diversité biologique. Ce qui peut avoir des avantages économiques, écologiques et culturels à long terme», a souligné la ministre de l'environnement. Rappelant le rôle capital des écosystèmes dans la préservation de l'environnement, elle a déclaré que «les écosystèmes sont les fondations de notre existence. Ils fournissent l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les aliments que nous consommons et ils régulent le climat qui nous permet de prospérer. Ils abritent égale-



Photo de famille autour de la ministre Soudan-Nonault.

ment une biodiversité inestimable, comprenant des millions d'espèces, chacune jouant un rôle vital dans le maintien de l'équilibre écologique».

La préservation des tourbières, a insisté la ministre Soudan-Nonault, offre une gamme de bénéfices tangibles pour nos pays, allant de la régulation du climat à la protection de la biodiversité et au développement économique durable. «Investir dans la préservation de ces écosystèmes précieux est non seulement bénéfique pour l'environnement, mais aussi pour la société dans son en-

semble», a-t-elle précisé.

Pour sa part, Chris Mburu a exprimé la disponibilité des Nations unies d'accompagner le Congo dans l'exécution de ce projet. «Nous considérons cet atelier annuel comme une opportunité précieuse pour renforcer notre collaboration et maximiser l'efficacité de notre travail ensemble», a-t-il fait savoir.

Quant au diplomate allemand, il a témoigné l'engagement de son pays aux côtés des deux Congo dans le combat sur la protection des tourbières.

Officiellement lancé en janvier 2022, le projet susmen-

tionné va être clôturer le 31 décembre 2027. Il est coordonné par le Programme des Nations unies pour l'environnement, bénéficiaire de la subvention, en collaboration avec le Fao (Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), partenaire de mise en œuvre, sous l'égide institutionnel du Ministère de l'environnement et du développement durable de la RD

Congo et du Ministère de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo de la République du Congo. En 2018, les deux pays ont signé un accord de coopération pour formaliser leur engagement à protéger, conserver et gérer durablement les tourbières du Bassin du Congo qu'ils ont en partage. Les institutions de recherche, les universités et les organisations environnementales et de conservation de l'environnement contribuent également à la mise en œuvre dudit projet.

Urbain NZABANI

C.a.d (Centre d'action pour le développement)

Mort en détention au Commissariat central de Angola-libre : l'exigence de vérité

Dans un communiqué de presse publié le lundi 11 mars 2024, le C.a.d (Centre d'actions pour le développement), une O.n.g de défense des droits de l'homme, a exprimé sa vive préoccupation suite au décès, dans la nuit du 10 au 11 mars, dans des circonstances troubles, d'au moins cinq individus dans les geôles du Commissariat central de police (C.c.p) Djoué, dit Commissariat central de Angola-Libre, dans le premier arrondissement, Makélékélé, à Brazzaville.



Une patrouille de police à Brazzaville.

Selon un média proche de la police, des bandes rivales de jeunes dits «bébés noirs» se seraient affrontées en détention. Ce qui serait à l'origine desdits décès. D'autres sources indiquent que les policiers auraient tiré des grenades lacrymogènes dans les cellules des détenus.

Le C.a.d appelle immédiatement à une enquête approfondie, indépendante et transparente, pour faire toute la lumière sur cette tragédie. Dans l'urgence et pour satisfaire l'exigence de vérité, nous réclamons la réalisation d'une autopsie des corps. Le refus d'autopsie sera considéré comme un refus d'enquête.

Selon les normes internationales relatives aux droits humains concernant le droit à la vie, toute mort en détention crée une présomption de responsabilité de l'État qui ne peut être réfutée qu'au moyen d'une enquête en bonne et due forme.

Par ailleurs, le caractère répressif des morts en détention en République du Congo soulève de graves interrogations et appelle à des mesures fortes. Nous attendons du gouvernement Makosso un signal indiquant la fin de l'impunité et de l'omerta dans ces décès de masse dans les geôles congolaises.

Dans un appel signé par son chargé de programme, Ngulula Wa Mukendi, le C.a.d, qui a constaté le mutisme des autorités nationales face à ce drame survenu dans un lieu de détention, appelle les parents, amis et connaissances des victimes ainsi que les survivants de cette tragédie, à se prononcer auprès de lui.

Commandement de la sécurité civile

Le personnel sensibilisé sur la Loi Mouébara contre les violences aux femmes

Dans le cadre du mois de mars consacré à la femme, le Commandement de la sécurité civile a organisé, jeudi 14 mars 2024, à la Caserne principale des sapeurs-pompiers à Brazzaville, une conférence-débat pour sensibiliser son personnel sur la Loi Mouébara ainsi que sur les violences faites aux femmes. Cette initiative a, en effet, comme objectif, de promouvoir les efforts visant à combattre ce type de violences, considéré comme une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde.

La conférence-débat organisée par le Commandement de la sécurité civile contre les violences faites aux filles et aux femmes était animée par la juge Nuptia Mbemba-Talantsi, magistrate et directrice du Programme national de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle s'est déroulée sous le patronage du lieutenant-colonel de police, Romaric Gladys Mengué-Matondo,

directeur de l'administration et du personnel au Commandement de la sécurité civile.

Les violences sur les femmes et filles sont considérées comme une atteinte grave aux droits humains. Malheureusement, elles constituent la forme de violences la plus répandue dans le monde, aussi bien dans les pays développés qu'en voie de développement. Une femme sur trois (environ



Les sapeurs-pompiers pendant la sensibilisation.

736 millions de personnes), tout au long de sa vie, est victime d'une forme de violences, physiques ou sexuelles. A cet effet, il est donc essentiel que les acteurs sociaux et les mou-

vements féministes cherchent à renforcer la lutte contre cette forme de violences, pour des sociétés plus équitables. Selon la juge Nuptia Mbemba-Talantsi, la Loi Mouébara

des procédures judiciaires et la réprobation sociale. La Loi Mouébara encourage les filles et les femmes à faire usage de leur droit de recourir à la justice et d'obtenir la sanction des auteurs et la réparation des préjudices subis.

Pour la juge Nuptia Mbemba-Talantsi, «depuis la mise en place d'un numéro vert, le 1444, plusieurs cas de violences ont été pris en charge». Avec la révolution numérique des réseaux sociaux, «les femmes dont les images intimes sont publiées sur Internet sans consentement peuvent saisir les autorités, car la Loi Mouébara, en son article 69, condamne ce type de violence», a-t-elle fait savoir. C'est autant dire que l'initiative du Commandement de la sécurité civile, de sensibiliser son personnel sur les dispositions de cette loi et sur le phénomène des violences faites aux filles et aux femmes est salutaire. Il faut souhaiter qu'elle soit étendue à l'intérieur du pays, pour que tous les personnels soient sensibilisés au même titre que ceux de Brazzaville.

Roland KOULOUNGOU

CANAL+

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

RECRUTEMENT DE PARTENAIRES CANAL+ CONGO

CANAL+ CONGO lance un appel à manifestation d'intérêt à la recherche de Partenaires pour développer et renforcer son réseau de distribution au CONGO, sur l'étendue du territoire congolais.

Le Partenaire sera un interlocuteur privilégié et incontournable de CANAL+ CONGO. Il partagera donc les ambitions de CANAL+ CONGO mais aussi les exigences, tant organisationnelles que commerciales.

Le Partenaire aura principalement pour missions :

- De développer un réseau de distribution Tiers (Distributeurs Agréés CANAL+);
- D'approvisionner ce réseau en matériel (Décodeurs, accessoires, paraboles...);
- D'approvisionner ce réseau en droits à activer des abonnements;
- D'animer commercialement ce réseau (Promotion des ventes, formation des acteurs, animation des temps forts commerciaux et programmes de CANAL+);
- etc.

Le délai imparti pour la soumission des dossiers de candidature débute le 1er mars 2024 à 08H00 et prendra fin le 29 mars 2024 à 17H00, délai de rigueur.

La date prévisionnelle de début des activités de distribution est fixée au 01/06/2024.

Pour toutes informations (zones à couvrir, conditions à remplir, etc), vous pouvez nous contacter :

- Par courriel à l'adresse suivante : canalpluscongo@canal-plus.com avec l'objet suivant « Dossier de candidature AMI 2024_CONGO_NOM DU CANDIDAT »

- A notre direction générale : **Avenue Amilcar CABRAL, 3ème étage Immeuble les Tours Jumelles, Brazzaville, Congo** (en face de l'hôtel Radisson Blu)

A propos de CANAL+ CONGO

CANAL+ CONGO est une filiale du groupe CANAL+ International, société spécialisée dans l'édition et la commercialisation des chaînes CANAL+ spécifiquement pour le continent africain. Elle distribue les chaînes CANAL+ par satellite dans 20 pays d'Afrique centrale et de l'ouest. A travers Mycanal, son application de TV mobile, elle offre à ses abonnés la possibilité d'accéder à plus de 200 chaînes TV dans l'ensemble des contenus et programmes proposés par CANAL+ en direct et en replay sur leurs tablettes ou leurs smartphones. Par le biais de ses activités, Canal+ Congo a déjà créé plus de 1000 emplois direct et indirect au CONGO.

C.n.e.f (Comité national économique et financier)

L'économie congolaise se redresse en 2024, avec un taux de croissance du P.i.b attendu à 5,7%

Le C.n.e.f (Comité national économique et financier) a tenu sa première session ordinaire de cette année, le vendredi 15 mars 2024, au siège de la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville, sous la direction de Jean-Baptiste Odaye, ministre de l'économie et des finances, en sa qualité de président dudit comité, en présence de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, vice-présidente du comité, et de Ludovic Ngatsé, ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public, et de Serge Dino Daniel Gassakys, directeur national de la B.e.a.c, secrétaire général du comité et rapporteur de la session. Le Centrafricain Yvon Sana Bangui, nouveau gouverneur de la B.e.a.c, et le Congolais Marcel Ondélé, secrétaire général adjoint de la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique centrale), y ont participé par visio-conférence, depuis Yaoundé, au Cameroun.



Une vue des membres du comité économique et financier.

Après une analyse de la situation économique nationale au quatrième trimestre de l'année écoulée, les membres du C.n.e.f ont relevé, dans leurs conclusions, que le taux de croissance du P.i.b réel est ressorti à 1% en 2023, contre 0,5% en 2022. Il atteindra 5,7% en 2024. Cette analyse a été faite sur l'activité économique qui a été principalement portée par la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier, le dynamisme des activités dans le secteur hors-pétrole et la mise en œuvre satisfaisante du programme conclu avec le F.m.i (Fonds monétaire international).



Les membres du gouvernement à l'ouverture des travaux.

Les membres du C.n.e.f ont aussi pris connaissance de la conjoncture économique internationale et sous-régionale, ainsi que leurs pers-

pectives à court terme, au dernier trimestre 2023. Ils ont relevé un ralentissement de l'économie mondiale en 2023, avec une croissance

du P.i.b qui est revenue à 3,1% en 2023, contre 3,5% en 2022, sous l'effet principalement de la demande et de la résurgence des tensions géopolitiques. Ils ont confirmé que le taux de croissance demeurerait stable en 2024 à 3,1%.

Au niveau sous-régional, le taux de croissance du P.i.b réel est ressorti à 2% en 2023, contre 2,9% un an plus tôt, dans un contexte marqué par de fortes tensions inflationnistes. En perspective, la croissance économique de la sous-région serait à 3,6% en 2024. L'inflation, quant à

elle, s'est établie à 4,3% en 2023, contre 3% en 2022. En 2024, elle se replierait à 4%, tout en demeurant au-dessus du seuil communautaire qui est de 3%.

Au niveau national, le C.n.e.f a apprécié les différents modes de financement de l'économie. A ce sujet, il a relevé une hausse de 11,1% de l'encours des crédits bruts à l'économie, à 1.635,5 milliards de francs Cfa, alors que l'encours des créances en souffrance est de 1,4%, à 256,1 milliards de francs Cfa.

Sur le marché des valeurs du

trésor de la Cemac, l'encours du Trésor public congolais a atteint 2.272,7 milliards de francs Cfa, en forte hausse de 63,1%. En analysant le rapport du marché des valeurs du trésor sur les crédits au secteur privé, le comité a encouragé le gouvernement à mettre en œuvre les recommandations formulées, pour limiter le risque d'effet d'émission. Concernant les transferts internationaux, ils représentent un solde net positif de 81 milliards de francs Cfa en 2023.

A la fin des travaux, Jean-Baptiste Odaye a rassuré le nouveau gouverneur de la B.e.a.c «de la disponibilité des autorités congolaises, pour l'accompagnement dans l'accomplissement des lourdes et nobles tâches» qui lui sont, «désormais dévolues». «Je ne doute pas de votre capacité à œuvrer sans ménagement dans l'intérêt de la communauté. Les défis sont nombreux. Je ne doute pas qu'ensemble nous parviendrons à les surmonter», a-t-il poursuivi.

Martin BALOUATA-MALEKA

9^{ème} session des Trésors publics de la Cemac

Améliorer la collecte de l'épargne et sa réallocation vers les projets d'investissement

Le C.p.c (Cadre permanent de concertation) des Trésors publics de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) a tenu, du 4 au 8 mars 2024, à Brazzaville, sa neuvième session sous le thème: «Techniques d'émission et amélioration du taux de participation des spécialistes en valeurs du trésor (S.v.t) sur le marché des valeurs du trésor de la Cemac». L'objectif visé est de renforcer le rôle pivot du marché des valeurs du trésor de la Cemac dans la mobilisation et l'allocation des ressources, pour maintenir un environnement macroéconomique stable et attractif au niveau régional et international.

Les pays de la Cemac souhaitent devenir émergents. C'est ainsi que les défis et les actions à mettre en œuvre ont longuement été évoqués et argumentés tout au long de la session des Trésors publics, pour améliorer la collecte de l'épargne et sa réallocation vers les projets d'investissement propices à la consolidation de la croissance économique.

Dirigée par Gatién Odaye Obili, conseiller à la gestion et au suivi de la trésorerie au Ministère de l'économie et des finances, président en exercice du Cadre permanent de concertation des trésors publics de la Cemac, en présence de Marcel Ondélé, secrétaire général adjoint de la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique centrale), Serge Dino

Daniel Gassakys, directeur national de la B.e.a.c, Christian Rodrigue Otolé, gestionnaire de la Cellule de règlement et de conservation des titres, rapporteur de la session et Serge Ouarasso Monvossé, directeur général du trésor et de la comptabilité publique de la République Centrafricaine, cette neuvième session a regroupé les dirigeants des trésors publics des pays de la Cemac et les régulateurs des marchés de capitaux de la zone, comme la B.e.a.c, la Cobac, la Cosumaf et la Cima, ainsi qu'Afritac centre, une structure du F.m.i qui suit l'évolution des économies des pays de la Cemac, la Cipres, les banques, les sociétés de gestion et autres.

La première session de 2024 a consisté à dresser un état des lieux des différentes tech-

niques d'émission des titres publics de la Cemac et de la participation des spécialistes en valeurs du trésor qui, de par leur rôle d'animateurs du marché, sont des acteurs majeurs pour la mobilisation des ressources au profit des Etats. Au regard d'un monde en perpétuel changement, les cadres des trésors publics des pays de la Cemac ont réfléchi aux réponses pertinentes, face à des défis actuels et à venir. La question centrale pour les Etats et pour le cadre permanent de concertation des trésors publics est de savoir comment continuer à respecter les engagements financiers, tout en dégagant suffisamment de marges de manœuvre pour financer l'investissement et la croissance économique. Les échanges et le partage



Les organisateurs et les participants après l'ouverture des travaux.

ont aussi permis de revisiter les fondamentaux et d'évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations issues des précédentes sessions, ainsi que la force et la pertinence des propositions. Il a été relevé que le marché des valeurs du trésor de la Cemac poursuit son évolution, avec un encours qui s'est établi à 6.408,5 milliards de francs Cfa à la fin du mois de janvier 2024, soit 9,2% du P.i.b de la Cemac. Celui-ci est composé à 80,6% par les obligations du trésor assimilables (O.t.a) et à 19,4% par les Bons du trésor assimilables (B.t.a). Les parts détenues par les

investisseurs institutionnels et les personnes physiques, qui ne représentaient que 1% du volume total en 2018, s'élèvent aujourd'hui, respectivement, à 16,1%, soit 1.032,3 milliards de francs Cfa, et 2,8%, soit 177,1 milliards de francs Cfa.

«La question du financement de nos économies, déjà cruciale, revêt, de nos jours, plus d'acuité encore, en raison des différentes crises qui sévissent à travers le monde, avec comme corollaire la faible mobilisation des financements extérieurs. A ce titre, le marché des valeurs du trésor de la Cemac est devenu une al-

ternative crédible pour le financement des besoins de nos Etats», a déclaré Serge Dino Daniel Gassakys, directeur national de la B.e.a.c Congo. Pour sa part, Gatién Odaye Obili a mis en exergue la perspective mettant en lumière la nécessité de l'amélioration de la gouvernance des finances publiques et des politiques d'investissement. «Il nous faut affranchir de la pratique consistant à consacrer des fonds levés au remboursement de la dette échue. Si le marché offre des instruments adaptés, il nous appartient de déterminer les meilleures conditions, la meilleure organisation pour y parvenir. En cela, nous devrions nous inspirer des bonnes pratiques internationales en matière de sélection, de conduite des projets et de mobilisation des fonds», a-t-il fait savoir.

A noter que le Cadre permanent de concertation des Trésors publics de la Cemac a été institué en novembre 2021, en vue de permettre aux administrations financières de la Cemac, concernées par les activités du marché financier sous-régional, de pouvoir échanger de manière régulière, pour harmoniser, partager les bonnes pratiques et renforcer la coordination des interventions des Etats sur le marché financier, en y incluant, en bonne place, les principes de communication. La 9^{ème} session tenue à Brazzaville a constitué un grand succès sur ce point de vue.

M. B.-MALEKA

Cnop-Congo

Promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes et l'autonomisation des femmes

La plateforme Cnop-Congo (Concertation nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Congo) a organisé, vendredi 23 février 2024, dans la salle de conférence du F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), à Brazzaville, un atelier sur l'action de plaider portant sur l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Dirigé par Séraphin Médard Ntady, ingénieur agronome, président du Cnop-Congo, cet atelier a permis de mieux cerner la perception des jeunes et des femmes sur la question, afin d'asseoir une compréhension commune. La clé de développement du secteur primaire est de permettre aux acteurs de devenir capables de promouvoir l'entrepreneuriat fondamental, en raison de son ampleur. C'est aussi l'économie du lendemain.

L'atelier organisé par le Cnop-Congo était nécessaire pour prendre en compte les besoins des jeunes et des femmes qui doivent être responsabilisés dans les processus de formulation des politiques publiques et la mise en œuvre des mécanismes de financement adaptés, visant à promouvoir l'entrepreneuriat agricole et l'autonomisation des femmes.

Séraphin Médard Ntady a dégagé l'importance de cet atelier en ces termes: «*Nous avons pensé réfléchir sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Comment nous entendons organiser l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes? Nous avons eu plusieurs initiatives dans ce pays qui ont permis de former les jeunes. Mais après, les jeunes ne sont ni installés ni suivis. Très souvent,*



Séraphin Médard Ntady.

ces derniers abandonnent les connaissances apprises. C'est pourquoi nous nous efforçons d'encadrer les jeunes désœuvrés, pour susciter leur vocation dans le secteur agricole. On ne peut pas dire que l'agriculteur est l'homme pauvre, non c'est trop facile à dire. Moi, en tant que producteur et je suis arboriculteur, je n'accepte pas cela. Je peux

dire que les producteurs agricoles sont plus riches que les fonctionnaires. C'est à ce titre que nous avons organisé cet atelier avec les producteurs agricoles qui sont venus, alors que d'autres ont participé en ligne».

Les participants ont échangé sur leurs expériences et acquis une meilleure connaissance sur les pro-

jets en cours, mis en œuvre au niveau national, avec les témoignages des producteurs d'Agri-Congo. Pour le président de la Cnop-Congo, «*la stratégie d'Agri-Congo est la meilleure. Il faut la redémarrer, réfléchir comment mettre en place la stratégie d'Agri-Congo, pour la réinsertion des jeunes au niveau national. Notre ambition est de faire que les jeunes formés forment encore d'autres. Dans le domaine agricole, ce n'est pas seulement la production, il y a aussi la transformation*». Pendant l'atelier, plusieurs opportunités ont été présentées aux participants. Des messages clés ont été livrés, dont entre autres, ceux portant sur la sécurisation des terres et les mécanismes de financement auprès du gouvernement.

A noter que la Cnop-Congo regroupe plus de deux mille organisations membres sur le territoire national. L'atelier a été organisé grâce à l'appui des partenaires, notamment le Fida (Fonds international de développement agricole), la Commission européenne, le Programme des organisations paysannes dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Martin BALOUATA-MALEKA

C.r.c (Croix-Rouge congolaise)

Les leaders communautaires sensibilisés sur l'opération d'assistance des victimes

Après les inondations qui ont touché certains départements du pays, comme ceux de Brazzaville, Pointe-Noire, Plateaux, Likouala, etc, la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) va réaliser une opération d'assistance des populations affectées, grâce à l'appui technique et financier de l'Union européenne. Dans ce cadre, la direction départementale de la C.r.c de Brazzaville, conduite par son président, Innocent Jean-Roger Mallanda, assisté de son secrétaire général, Jean-Baptiste Nganga, a tenu, mardi 5 mars 2024, dans la salle des conférences du poste de l'Armée du Salut du Plateau des 15 ans, une séance de sensibilisation des chefs de quartiers, zones et blocs des quartiers concernés de Brazzaville, avec l'implication des volontaires et cadres choisis pour l'opération.

La sensibilisation sur l'opération d'assistance des populations victimes des inondations a concerné les responsables des quartiers des communes de Moundali (Quartiers 41, 46, 47 et 48) et de Djiri (Quartiers 901, 902, 903 et 907). Pour les quartiers de ces deux arrondissements, il y a eu, au total, 1.200 ménages concernés.

52 volontaires de la C.r.c ont été formés aux procédures de désinfection et de la potabilisation de l'eau, au cas où un problème de santé publique se posait dans ces quartiers. Ce sont des équipes mixtes qui vont travailler et les responsables de quartiers ne seront pas à la marge. Après avoir identi-



Une vue partielle des leaders d'opinion.

fié les personnes affectées, c'est l'heure de la remise des kits humanitaires, composés de sceaux, ustensiles de cuisine, couvertures, etc. Voilà les grandes opérations que

la C.r.c se propose de réaliser, pour intégrer la politique gouvernementale d'assistance aux populations affectées par les inondations.

Les responsables de quar-

tiers ont souhaité que les équipes de la C.r.c qui seront déployées puissent travailler avec les populations, pour la réussite de cette opération. Le secrétaire général de la C.r.c départementale, Jean-Baptiste Nganga, a rassuré que «*le travail se fera en toute quiétude, parce que les volontaires ont été formés. Dès qu'on va finir la distribution, on repartira vers les responsables de quartiers, pour faire une évaluation de l'opération*», a précisé le président départemental de la C.r.c.

Toutes les parties à cette rencontre de sensibilisation ont compris les tâches qui leur sont confiées, par rapport au temps imparti par les autorités publiques. Il y a lieu d'indiquer, ici, que c'est l'engagement communautaire et la redevabilité qui sont en jeu. Le président départemental, Innocent Jean-Roger Mallanda, a encouragé les participants à être au service de la C.r.c et, par ricochet, au service de la communauté, a-t-il conclu.

Narcisse MAVOUNGOU

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

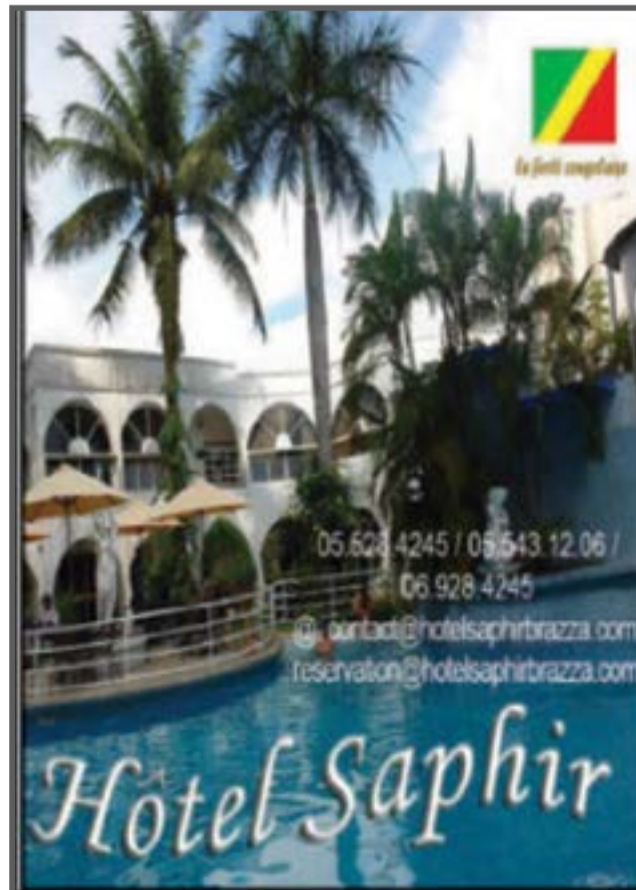
Ces jours-ci, les gens meurent comme des mouches dans notre pays. Il ne peut se passer un jour sans que l'on ne vienne vous annoncer le décès d'un parent, d'un ami ou d'une connaissance. Beaucoup de nos compatriotes passent leur temps dans les veillées mortuaires, comme c'est la coutume chez nous. Solidarité oblige.

Tiens! La semaine dernière, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont été réveillés par l'annonce de la nouvelle du décès de l'un de nos aînés, Ya Longa. Ce dernier était gravement malade. Ni ses amis ou ses copains avec qui il s'amusait et sabrait du champagne, ni les membres de sa famille (oncles, tantes, neveux, nièces, frères et sœurs) ne venaient lui rendre visite. Il était esseulé et abandonné à lui-même. Il y avait quand même, son ami fidèle, Ben, son alter ego qui, chaque semaine, venait lui rendre visite en lui apportant des couches à jeter, des draps neufs et des médicaments dont il avait besoin. Il n'y avait aussi autour de lui que ses enfants et son épouse qui ne cessaient de l'entourer de leur affection. Comme quoi, le meilleur havre de paix est sa femme et ses enfants. Mais, le pauvre, il a été arraché à leur affection, les laissant dans la désolation et ravagés par le chagrin. Ya Longa était mort!

Les jours de ses veillées mortuaires et de ses obsèques, il y avait beaucoup de gens dont ses anciens amis et parents qui pleuraient à chaudes larmes. Des larmes de crocodile? La veille du jour de ses obsèques, les préparatifs pour l'accueil de sa dépouille mortelle allaient bon train. L'on aménagea à son domicile, une imposante chapelle ardente, un catafalque, une tente et une bâche mortuaire, que l'on décora des draps fleuris et des couronnes de fleurs artificielles. Quand on sait comment Ya Longa a souffert à l'Hôpital, tout cela paraissait comme la vanité des vivants. Le défunt n'avait pas besoin de cette grandiose mise en scène funéraire, à ce que Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ne sachent!

Quand le cercueil fut transporté au domicile, pour le recueillement familial, on le plaça sur le catafalque, dans la chapelle ardente. Le recueillement commença aussitôt. Ses amis et ses parents qui l'avaient abandonné pendant sa longue et pénible maladie, vinrent, tirés à quatre épingles, toute honte bue, y parader pour lui rendre un ultime hommage. Ses amis du dimanche eurent même le toupet de prononcer l'oraison funèbre grandiloquente, exaltant l'amitié, la solidarité et la fraternité qui, à les en croire, peuvent rendre les hommes heureux. Ce qui énerva Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu qui, dans un soupir à peine audible, dirent: «*Nu je suis sorti du sein maternel; nu j'y retournerai*». Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.



A.m.c (Association des médecins du Congo) et S.m.c (Société médicale du Congo)

Des conférences sur l'évolution de la médecine, au siège de l'O.m.s-Congo

Le Centre virtuel de documentation et d'information de l'O.m.s-Congo, une structure sous tutelle de la représentation de l'O.m.s au Congo, a publié le calendrier de ses conférences qui ont démarré le samedi 16 mars 2024, à son siège à Brazzaville, et qui vont se tenir chaque samedi, de 12h30 à 14h, jusqu'au samedi 7 décembre 2024. Ces conférences sont organisées en partenariat avec l'A.m.c (Association des médecins du Congo) et la S.m.c (Société médicale du Congo), sous la coordination du prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon et du prof Richard Roger Urbain Bileckot.

Congo, nous soyons capables d'utiliser et de lire ces données, pour être au même diapason que les autres», a souligné le prof Nkoua-Mbon. «Ailleurs, les médecins travaillent pour que, dans les cinquante prochaines années, les gens ne meurent plus. Le débat est lancé avec l'apport de la biologie, on

Au premier rendez-vous, samedi 16 mars dernier, le prof Nkoua-Mbon et le prof Richard Bileckot ont expliqué le sens des conférences qui se tiennent chaque samedi, jusqu'en décembre, au Centre virtuel de documentation et d'information de l'O.m.s-Congo, à Brazzaville. C'était devant un public composé de plus d'une cinquantaine de médecins, afin de relever leurs connaissances et de cerner les enjeux sur l'évolution de leur profession à travers le monde.

L'initiative est des deux praticiens qui veulent que leurs collègues puissent répondre aux enjeux mondiaux de la profession médicale, et intégrer l'utilisation des outils modernes dans le traitement de certaines pathologies. Ces conférences vont aboutir à de grandes décisions et la tenue de celles-ci obéit au fonctionnement de l'Association des médecins du Congo et de la Société médicale du Congo. Les séances se déroulent en présentiel et en distanciel. Faisant l'historique du projet, le prof Bileckot est parti depuis leur obtention du doctorat et le début des colloques sur le paludisme dans les années 2.000. Il se souvient que cela a fait bouger les lignes, du côté du gouvernement. La



Les trois professeurs, Nkoua-Mbon au centre, Richard Urbain Bileckot à gauche et Alain Mouanga à droite

décision de rendre accessible et gratuit le traitement du paludisme pour les enfants de zéro à 15 ans et les femmes était prise par les pouvoirs publics. Ces conférences permettent aux médecins de se projeter dans l'avenir et de travailler, en visant le résultat. Organiser ces conférences, c'est pousser les pouvoirs publics à changer leurs actions dans la prise en compte de telle ou telle maladie. On s'échange les connaissances et on se donne des orientations qui tiennent compte des décisions politiques dans le

domaine de la santé. «Ces conférences sont ouvertes à tous les médecins du Congo. Tous ceux qui veulent exposer sont priés de nous faire parvenir leurs arguments, pour programmation. Comme a dit le prof Bileckot, c'est l'occasion, pour nous, de communiquer sur certains thèmes. Et de pousser les jeunes médecins à s'y impliquer, parce que la médecine subit plusieurs révolutions. Aujourd'hui, on rentre dans la médecine avec des données numériques et des aspects technologiques. Il faut qu'au

peut rajeunir les cellules». Ce sont de grands débats et nous voulons impliquer les médecins congolais à cela, a commenté le prof Nkoua-Mbon. «Donner la possibilité aux médecins congolais de valoriser leur savoir-faire au cours de ces rencontres, puisque les conférenciers viendront également de partout. Raison pour laquelle nous avons choisi l'O.m.s-Congo, c'est un lieu neutre», a signifié le prof Bileckot.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

A.f.s (Association francophone de la solidarité)

Tournage au Congo du documentaire, «Le visage de celles et ceux qui s'engagent»

Créée en 2021, en France, l'A.f.s (Association francophone de la solidarité) s'est donnée comme missions de sensibiliser les citoyens francophones, à travers le monde, aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. Elle développe des projets éducatifs à destination des établissements scolaires ainsi que des projets culturels pour les collectivités. En 2023, grâce au photographe et réalisateur Yann Arthus-Bertrand, elle a lancé le projet d'une série documentaire intitulée: «Le visage de celles et ceux qui s'engagent», dont l'objectif est de mettre en lumière ces hommes et ces femmes qui travaillent au quotidien en agissant positivement pour la planète et ses habitants.



Photo de famille, avec Les amis du Bassin du Congo.

La Francophone de la solidarité s'est installée à Brazzaville, pour tourner dans le pays un épisode de sa série documentaire, «Le visage de celles et ceux qui s'engagent». Elle a lancé un appel à destination

des Congolaises et Congolais qui souhaiteraient participer à ce documentaire, en racontant leurs parcours et leur engagement, pour promouvoir un monde plus juste, solidaire et respectueux de la nature. Ces

portraits seront utilisés dans la réalisation d'un documentaire français qui a vocation à être diffusé à la télévision et au cinéma en 2026. Présentes dans le pays

pour plusieurs semaines, les équipes de tournage de la Francophone de la solidarité sont à la recherche d'hommes et de femmes qui souhaiteraient parler de

Ecole congolaise de basketball

Lancement de la 6^{ème} édition du Programme «Game for women»

A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, l'Ecole congolaise de basketball a décidé d'organiser la 6^{ème} édition de «Gametime for women», un programme socio-éducatif et sportif qui valorise la femme sportive et promeut le basketball féminin. Cette édition se tiendra du 22 au 24 mars 2024, à Pointe-Noire, sous le thème: «L'importance du sport chez la femme». Elle est parrainée par Roland Dimi-Yoka, président de la section basketball des Diables-Noires.



L'affiche du Programme gametime for women.



Promouvoir les droits de la femme, à travers le sport.

Ouvert aux équipes féminines de basketball, le Programme «Gametime for women» démontre les bienfaits du sport chez la femme, à travers les tournois de basketball, des masterclass, des tables-rondes et conférences-débats, etc. Mis en place par l'Ecole congolaise de basketball, ce programme a pour objectif de valoriser la femme sportive, de montrer les bienfaits du sport chez la femme et de promouvoir le basketball féminin. Sa 6^{ème} édition va se réaliser avec la collaboration de la Ligue départementale de basketball de Pointe-Noire. La participation est gratuite et se fait par équipe évoluant dans une ligue. Les compétitions débuteront le samedi 23 mars, précédées de camps de basketball, et vont se conclure le dimanche 24 mars, par la finale et la remise des trophées.

Dans cette perspective, le Programme «Gametime for women» se veut être un concept qui valorise la femme sportive dans toutes ses dimensions. Outre les avantages liés à la santé, la pratique du sport chez la femme permet de garantir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. Etablissement agréé par l'État et affilié à la Fédération congolaise de basketball, l'Ecole congolaise de basketball est spécialisée dans la formation des jeunes au basketball. Elle s'est donnée pour mission d'éduquer la jeunesse à travers le sport, de produire des jeunes talents au niveau national et international et de promouvoir la pratique du basketball congolais en général et féminin en particulier.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

leurs projets, dans le but de faire bouger les lignes et participer à rendre le Congo plus durable et solidaire, comme d'autres l'ont déjà dans leurs pays.

Au cours du mois de mars, la francophone de la solidarité a officialisé son partenariat avec «Les amis du Bassin du Congo». «Cela acte une série d'actions communes à travers le pays, notamment dans le cadre de la fête de la nature ou encore du Camp climat du Bassin

du Congo. Cette journée a aussi été l'occasion de former leurs membres aux enjeux du changement climatique, à travers la Fresque du climat mais aussi d'une conférence, pour en faire de véritables relais de nos actions», a reconnu l'association sur page Facebook.

Narcisse MAVOUNGOU

Contact de l'association, Tel: 06.623.42.96

Un Service civique de la jeunesse, pour bannir l'incivisme et respecter la République

Des actes d'incivisme notoire ont été perpétrés le 5 février 2024, au Lycée technique et commercial du 5 février 1979 du Quartier Mpila, à Brazzaville. Au cours desdits actes, des élèves ont profané le drapeau national en le descendant du mât, pour l'y remplacer par un chiffon bleu, emblème des bébés noirs, dont la devise est: «Après l'armée, c'est nous» et qui écumant surtout dans les quartiers Nord de Brazzaville. Ce qui a entraîné des mesures disciplinaires contre les personnels administratifs et enseignants d'une part ainsi qu'à l'endroit des élèves dont 16 sont impliqués, d'autre part. Une information judiciaire a été immédiatement ouverte par Monsieur le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville et ces enfants sont passés devant le tribunal. Tant mieux! Il faut battre le fer quand il est chaud, dit un adage populaire.

Suite à ces actes d'incivisme, mon ami Joseph Ouabari, ancien proviseur du Lycée Karl Max de Pointe-Noire et ancien ministre de la justice, a écrit: «L'incivisme au lycée est donc un comportement social grave. Il pourrait se muer en fait social. Si l'on n'y prend garde, les actes posés dans les trois lycées de Brazzaville pourraient s'étendre à d'autres établissements du pays, d'autant que les causes pourraient être les mêmes partout, parce que le civisme s'apprend comme les mathématiques, les langues vivantes, la physique-chimie, l'histoire-géographie, les sciences de la vie et de la terre, la technologie... Les règles du civisme ne sont pas innées. Ne les a apprises, les ignore. Il en découle le comportement incivile décrié.

Le civisme est un engagement qui commence à l'école. Ainsi, l'éducation au civisme a un impact majeur sur le climat de l'école. D'une part, elle amène les élèves à prendre conscience de ce que le patriotisme de l'école est un lieu public, donc le leur. De l'autre, elle implique sur leur environnement et leur relation avec le personnel de l'établissement. L'enseignement civique et moral doit rentrer dans les programmes des collèges et lycées. Il vise à préparer à l'exercice de la citoyenneté et de comprendre les valeurs de la République...». Qui aurait dit mieux?

Comme l'avait écrit, il y a trois ans, notre compatriote, Lydie Patricia Ondziet «plus que jamais, l'Etat a besoin que chaque Congolais se mobilise pour permettre sa continuité et son émergence. Cette mobilisation devrait s'effectuer à plusieurs niveaux, en partant du sommet avec les pou-

voirs publics, jusqu'à la base avec la société civile... Chaque citoyen et résident doit comprendre qu'il a une part de responsabilité et sa pierre à apporter à l'édifice que représente la République du Congo».

Il est temps de vulgariser la culture démocratique qui doit faire de nous, Congolais, des citoyens d'une société libre, égale et fraternelle, cherchant à satisfaire leurs intérêts, par un travail honnête et non par la délation et par la violence, à exercer leurs droits, à se sentir responsables de leur existence et à respecter scrupuleusement la République. Mais, qu'est-ce que la République? La République est la chose publique. Elle est Etat, quelle que soit sa forme de gouvernement où des représentants élus par le peuple sont responsables devant la Nation.

C'est pourquoi la République s'est, de tout temps, voulue vectrice de message de liberté, de paix, de concorde et de justice. La République, c'est faire de l'individu le responsable de la vie, non seulement vis-à-vis de lui-même, mais aussi de la collectivité.

La République, c'est mettre au premier plan, le respect de la dignité de l'homme, rejeter le tribalisme, les néo-tribalismes, le régionalisme et c'est bannir les imprudences de ceux qui prétendent savoir ou avoir raison. La République, c'est aussi enseigner le civisme et la citoyenneté responsable non seulement de façon formalisée, mais aussi par l'exemple et par le dépassement de soi.

La République, c'est enfin veiller à l'avenir de tous les Congolais. Cet avenir, il appartient à tous de l'imaginer et de le promouvoir. Car, comme l'a dit Carrel, cité par le Président abbé

Fulbert Youlou, «l'avenir n'appartient qu'à ceux qui risquent tout pour un idéal. Et la sagesse, ajoutait-il, n'est pas de vivre pour ne rien faire, pour s'amuser stupidement, mais c'est de vivre héroïquement».

L'esprit de la République doit être la diffusion des valeurs, la promotion de chacun, la capacité à être digne en toutes circonstances, la lutte contre le tribalisme, contre l'exclusion, contre la brutalité, contre la violence et ipso facto contre la création des milices. A ce propos, reconnaissons avec Saint Jean-Paul II que «nous avons enrôlé dans les milices armées, nos jeunes que nous avons contraints à combattre pour des causes qu'ils n'ont pas toujours comprises; ces jeunes, entraînés dans une véritable culture de la violence, suivant laquelle la vie compte peu, et tuer ne paraît pas immoral». Ces jeunes rient quand ils «font voyager» leurs victimes tout en les narguant.

Quelqu'un peut-il nous dire franchement pourquoi les milices armées (Ninjas, Cocoyes, Cobras, Mambas et autres Requins), ont-elles été créées? Aujourd'hui, ne sommes-nous pas en train de récolter ce que nous avons semé hier, nous qui, pourtant, avions le devoir et l'obligation civique d'aider et d'éduquer les jeunes? Nous les avons livrés à eux-mêmes et aujourd'hui, nous en récoltons les résultats. En effet, comme le disait le Président Alphonse Massamba-Débat, «par suite de leur inexpérience ou de l'intrusion dans leurs rangs de quelques polissons, de quelques égarés de mauvaise foi, ils seront inévitablement enclins à s'écarter des voies de la décence et de la dignité et à commettre des choses viles dont nous



Par Dieudonné Antoine-Ganga

sommes souvent les premiers à les blâmer».

En profanant le drapeau de la République, ces jeunes du Lycée du 5 Février 1979 ne se sont-ils pas écartés des voies de la décence et de la dignité?

En conclusion, je dis avec l'ancien ministre de l'éducation nationale de notre pays et actuel vénérable sénateur, Daniel Abibi, «la classe politique congolaise a l'obligation historique de réparer les dommages que ses actions immodérées ont causés au pays». Et pour ce faire, il est urgent de créer un Service civique de la jeunesse, un organisme de rééducation, de récupération et de formation dont l'objectif serait:

- d'insuffler aux jeunes la foi dans les destinées de notre pays;

- d'utiliser des jeunes qui jusque-là ne trouvent pas dans l'immédiat à s'employer, en les affectant à des tâches rentables pour notre pays, les former moralement et techniquement pour leur permettre de s'insérer dans la vie nationale à l'issue de leur passage au Service civique.

D'autre part, il serait très souhaitable que l'Etat redonne de la valeur à l'Ecole publique, institution cardinale pour préparer chaque enfant, chaque adolescent à l'exercice du métier de citoyen. Il faut convaincre les parents et les enfants de mettre l'école au cœur de leurs préoccupations. Car, la question de l'éducation est, pour toutes les sociétés modernes dont la société congolaise, une question de vie ou de mort, une question d'où dépend l'avenir.

Dieudonné
ANTOINE-GANGA
(Ancien ministre)

Commentaire

L'ère de la surinformation et de la manipulation de l'information

A l'ère de la toile, on est submergé par l'information. C'est le phénomène de la surinformation, appelé aussi infobésité ou surcharge informationnelle. Le droit à la liberté d'expression et surtout l'expression à travers les médias est dorénavant à la portée des citoyens, grâce à la toile. On reçoit beaucoup d'informations et on n'a pas le temps de tout lire ou de tout suivre. L'autre inconvénient est que la surabondance de l'information empêche d'aller vers l'essentiel nécessaire à soi. On tombe facilement dans les pièges de la manipulation, la tromperie, les fakes news, l'idéologie complotiste, etc. Comment faut-il s'y prendre, dans ce monde de l'information devenu une jungle?

Il ne faut jamais oublier que l'information est un pouvoir. Raison pour laquelle on considère les médias, ces entreprises spécialisées dans la production de l'information publique, comme le quatrième pouvoir, après l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Avant l'ère numérique, la manipulation de l'information consistait surtout à la main mise sur les médias, pour filtrer, dissimuler aux citoyens l'information qu'on ne souhaite pas qu'ils sachent, ou la livrer de manière tronquée, maquillée, etc. Tout ça pour des buts bien précis. C'était particulièrement le fait du pouvoir politique de filtrer ou manipuler l'information. C'est pourquoi le contrôle de l'information par tout régime politique était inévitable.

Aujourd'hui, autant la production de l'information s'est popularisée avec les médias sociaux (ou réseaux sociaux), passant des professionnels que sont les journalistes aux activistes des réseaux sociaux, autant le pouvoir de filtrer ou de manipuler l'information s'est aussi popularisé. De véritables «fake news» sont diffusées comme des informations par des groupes agissant dans l'ombre, pour atteindre des objectifs inavoués.

Le complotisme ou la théorie du complot est devenu un véritable phénomène attrape-nigaud qui fait des ravages à travers les réseaux sociaux, dans les affaires humaines. Le complot étant la menace catastrophique ou dramatique qui pèse sur l'humanité ou sur une catégorie de gens ou une race. Les complotistes tapent sur le mécanisme psychologique de la société et sont souvent près de leur but. Ils prospèrent sur le terrain de la naïveté. Susciter la peur pour manipuler, le manège est aussi vieux que le monde. Comment échapper à ce qui est devenu, à cause de la toile, une jungle d'information, de désinformation et de surinformation? L'option simple est celle de se fixer ses sources d'informations parmi les centaines, les milliers et les millions qui existent autour de soi, sur la toile. Le lien étant évidemment la confiance. On fait confiance aux sources d'informations dont on est sûr qu'elles délivrent des informations, à vos yeux, crédibles et adaptées à votre usage. La valeur de l'information tient à sa pertinence, à la lumière de son analyse, à sa force prospective, etc. Bref, le sérieux et la responsabilité.

Il y a des gens qui ne sont portés malheureusement que par les aspects sensationnels, ludiques et hilarantes de l'information, même quand celle-ci n'est qu'une «fake news». Leur préoccupation n'est pas que l'information corresponde à la réalité, mais qu'elle tourne en dérision son sujet. Ainsi, ces gens sont accros de publications sensationnelles, dans les réseaux sociaux, car ça les fait entrer dans le monde virtuel qui répond à leur besoin de se moquer des autres, de se rire d'eux et par leur refus de voir la réalité qui ne correspond pas à leurs attentes.

A côté de cette attitude existe aussi des courants de pensées comme le négationnisme qui consiste à nier les faits historiques ou à n'y voir que le fruit de la manipulation par des puissances politiques, économiques ou scientifiques tapies dans l'ombre. C'est un phénomène qui explique pourquoi il n'est pas possible de mettre un terme aux «fake news», aux théories complotistes, etc. La curiosité conduisant toujours à aller voir ce qui est caché ou interdit. Même quand, parfois, il n'y a rien de caché. Bref, tant qu'il y a le soleil, il y aura des ombres. Avec la toile, le monde évolue désormais, en matière d'informations, comme une jungle où la bonne information côtoie la mauvaise, cette dernière pouvant prendre la couleur de l'autre, dans une confusion qui ne manque pas de faire des victimes. Ceux qui s'en sortent sont ceux qui restent éveillés, avisés et rigoureux sur leurs sources d'informations.

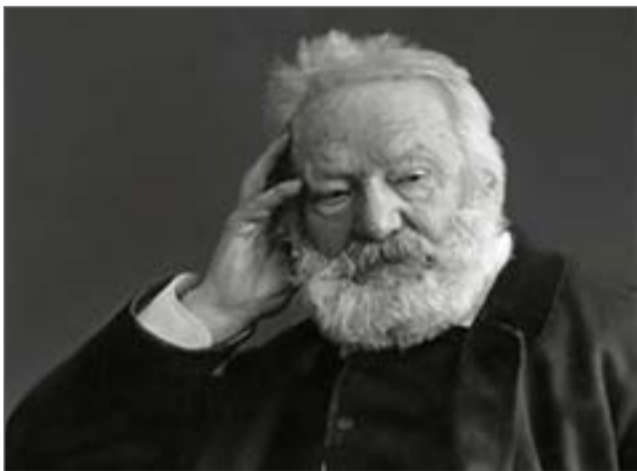
Jean-Clotaire DIATOU

Littérature française

Victor Hugo, un géant littéraire dont l'héritage a conquis le monde

Victor Hugo fut un intellectuel engagé et homme politique influent et visionnaire dans l'histoire de la France et dans la littérature française du 19^{ème} siècle. Son œuvre de romancier a marqué à jamais la langue française. Avec une vocation littéraire précoce, ses premières notes furent dans des cahiers d'école. À l'âge de 11 ans, il réalise sa première œuvre poétique: «Odes et poésies diverses». En 1829, sa virtuosité se manifeste dans «Les Orientales», au goût de ses contemporains pour l'exotisme oriental. Il est rapidement devenu un des géants de la littérature française et francophone, dont l'héritage a conquis le monde.

Né le 26 février 1802 à Besançon, en France, Victor Hugo était un phare intellectuel du romantisme français. Dernier d'une famille de trois garçons, il passe son enfance à Paris. Il débute sa fructueuse carrière d'écrivain en 1830 et, la même année, il publie son premier grand roman, «Notre-Dame de Paris», qui le projette dans l'aura des éclairés du monde des lettres. Cependant, des situations douloureuses dans sa vie personnelle se conjuguent avec des moments épanouissants dans sa vocation vers l'art d'écrire. Il a perdu quatre de ses cinq enfants. Par ailleurs, Victor Hugo a pris une part active à la vie politique française. Il était membre du Parti conservateur et a vécu en Belgique,



Victor Hugo.

après s'être exilé en 1851 pour avoir accusé Louis Napoléon d'ambitions dictatoriales. En 1862, il publia son roman le plus célèbre, «Les Misérables», un ouvrage qui dénonce la souffrance des classes les plus pauvres. Fer-

vent républicain et farouche adversaire de Napoléon III, Victor Hugo résida également en Angleterre où il accomplit 20 ans d'exil. À cette époque, par exemple, est apparu «Les châtiments», un ensemble de poèmes satiriques.

En 1870, il revient en France après la chute de Napoléon III. À son retour, il entre dans l'arène politique et est élu député avant d'être élu sénateur. Il était un militant du rejet de la peine de mort et la défense des droits des femmes était une de ses obsessions politiques et sociales. Combattant de ces causes depuis le milieu du 19^{ème} siècle. A cette époque, son prestige littéraire répété était inversement proportionnel à sa production de romancier et de dramaturge. Victor Hugo, surnommé «Homme océan», auteur du roman «Quatre-vingt-treize», était un poète lyrique qui a contribué, de manière significative, au renouveau théâtral de l'époque. Son chef-d'œuvre «Hernani», le prouve.

Notons que le brillant poète, dramaturge, romancier et dessinateur romantique français, est décédé le 22 mai 1885, à Paris, à l'âge de 83 ans. «L'homme du siècle» a laissé un immense héritage littéraire de treize pièces de théâtre, neuf romans, vingt-huit volumes de poésie et quinze essais.

Roland KOULOUNGOU

Livre

«Un remède divin pour la guérison du Congo» de Belvy Otiko, guide spirituel

«Un remède divin pour la guérison du Congo» est un ouvrage de Belvy Otiko, paru en 2021, publié d'abord par les Editions Bricettebook, puis par les Editions L'Harmattan. Dans cet ouvrage qui a fait l'objet de plusieurs campagnes d'évangélisation à travers le pays, l'auteur, guide spirituel chrétien représentant l'Eglise pentecôtiste «La Nouvelle Jérusalem», à Brazzaville, invite les Congolais à la repentance et au changement de mentalités.



Belvy Otiko

Le livre du guide spirituel Belvy Otiko est divisé en trois chapitres. Le premier chapitre parle de la sécurité de nos villes. Le second relate l'histoire de l'Eglise pentecôtiste, «La nouvelle Jérusalem», suivie de l'interprétation de la vision, conformément au livre biblique de l'Exode. Et le troisième chapitre fait état du remède divin pour la guérison du Congo.

Le livre fait état de tout ce qui se passe au tour de nous: l'insécurité, la dégradation des mœurs et l'effondrement des valeurs morales. Belvy Otiko estime que la crise que traverse le Congo est, avant tout, une crise de foi (crise spirituelle). Le peuple de Dieu est rentré en rébellion contre la loi de Dieu, alors que Dieu se trouve devant lui depuis toujours, mais le peuple ne fait pas attention, il s'est détourné pour servir d'autres dieux. Raison pour laquelle le guide spirituel exhorte les Congolais à revenir aux pieds du Seigneur Jésus-Christ. «Il est temps de revenir vers Dieu de tout notre cœur, avec des jeûnes, des pleurs et des lamentations. Comme il est écrit dans le livre de Joël (chapitre 2, verset 12), où le sage Salomon déclare: «Il y a un temps pour chaque chose», le temps de la repentance et du changement de mentalités a sonné.

Les Congolais sont éloignés de Dieu, de sa parole et des valeurs spirituelles. Ils sont appelés à revenir à Dieu à l'exemple de l'enfant prodigue qui était revenu chez son père, après avoir tout dépensé. Il a pris conscience et il est rentré en lui-même pour prendre la décision de repartir vers de son père. C'est à ce moment-là que s'est opérée la guérison de son âme. «Lorsque nous allons revenir vers Dieu, Dieu guérira notre pays, il pansera les différentes plaies et autres maladies». Belvy Otiko invite l'Eglise du Congo «à confesser ses péchés pour que Dieu guérisse la Nation». (Livre 2 Chroniques 7:14).

«Déchirez vos cœurs et non vos vêtements et revenez à l'Eternel votre Dieu, car il est compatissant et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté». Il invite les congolais à méditer la lettre de Paul aux Hébreux (4:7): «Si vous entendez ma voix, n'endurcissez pas vos cœurs».

Narcisse MAVOUNGOU

Musique urbaine

Rompre avec les traditions les plus enracinées

La nouvelle génération d'artistes congolais comme Tidiane Mario, Diesel Gucci, Nestelia Forest, Jessy B, Key Kolos, Paternie Maestro, Zuko ya Deblè, etc, transforment la perception de la musique moderne, en exploitant le pouvoir des médias sociaux pour toucher un public encore plus large. Le détail qui attire généralement l'attention de quiconque assiste pour la première fois à un concert de ce qu'on appelle «musique urbaine», est l'âge moyen des participants: ce sont les jeunes.

Les jeunes artistes s'étant lancés dans la musique urbaine, qui fait florès sur le continent, sont conscients que la manière d'atteindre le public, en particulier les jeunes, ne passe pas seulement par leurs concerts en live. Les réseaux sociaux les ont dotés d'un avantage formidable pour la diffusion de leurs œuvres et d'être en contact presque permanent avec le public. C'est une opportunité qui leur permet de toucher un plus grand nombre de personnes qui aiment voir le quotidien des artistes. Ce faisant, le public connaît, de première main, les projets dans lesquels ils se lancent. Ces jeunes musiciens ont également découvert qu'ils peuvent combiner la musique urbaine avec d'autres genres musicaux prisés par les jeunes. Ce qui leur permet



Nestelia Forest.

d'élargir leurs spectres d'influence. Par ailleurs, cette tendance à rompre avec les traditions les plus enracinées de la musique urbaine n'est pas nouvelle. Tidiane Mario, Diesel Gucci, Nestelia Forest, Jessy B, Key Kolos, Paternie



Tidiane Mario.

Mestro, Zuko ya Deblè, etc, sont connus dans le pays et leurs visages sont devenus familiers dans le milieu des jeunes et au-delà, même auprès de ceux qui ne sont pas des fans. Ces jeunes artistes prêtent leurs images à des marques connues de produits ou service de grande consommation: Mtn Congo; Airtel Congo; Bralico (Brasserie et limonaderie du Congo), 1xBet; etc.

Sans aucun doute, il est admirable que ces musiciens qui se distinguent par leurs talents au sein de la musique urbaine réussissent à briser les barrières des pratiques

anciennes et font carrière parfois sans producteurs, grâce aux réseaux sociaux. Par leurs interprétations et leurs capacités de communication, ils arrivent à conquérir des publics. Et peut-être que l'avenir de cette musique est là: trouver l'équilibre entre le passé et le présent, ne se fermer à rien. Avec les réseaux sociaux, les artistes naissent presque tous les jours. Mais, ceux qui parviennent à s'affirmer, à se faire connaître du grand public font preuve de persévérance, de travail et de talent.

R. K.

13^{èmes} Jeux africains Accra 2024

Déroute des Diables-Rouges football U20 et Natacha Ngoy qui a refait sensation

Les 13^{èmes} Jeux africains se poursuivent normalement à Accra, capitale du Ghana, et prennent fin le samedi 23 mars. Au football, la troisième et dernière journée des matches de groupes s'est jouée le vendredi 15 mars. Au terme de cette journée, les Diables-Rouges U20 s'étaient qualifiés pour la demi-finale, après une rencontre âprement disputée face à la Gambie, et qui s'est soldée par 2 buts à 1. Malheureusement, en demi-finale, la sélection nationale s'est écroulée devant l'Ouganda, en se faisant battre par 4 buts à 2, alors que les Congolais menaient 2-0 à la mi-temps.

La qualification en demi-finale face à la Gambie (2-1) avait suscité un grand espoir pour les Congolais qui pouvaient se permettre de rêver atteindre la finale. Au match de qualification, les buts étaient marqués à la 20^{ème} minute pour la Gambie qui avait ouvert le score, par un défenseur congolais contre son camp. L'égalisation congolaise est intervenue à la deuxième période, par Djolyv Moukoubou, à la 61^{ème} minute et Dechan Barboe est venu sceller le sort des Gambiais à la 89^{ème} minute, en marquant le deuxième but congolais.

2 buts à 1, c'est le score final de la rencontre qui a qualifié le Congo en demi-finale. Etape que le Congo avait atteinte lors des 11^{èmes} Jeux africains de Brazzaville. Une place arrachée avec 5 points au compteur, après avoir ob-



Diables-Rouges U20.

tenu deux matches nuls et une victoire, terminant ainsi à la deuxième place du groupe, derrière le Ghana, pays hôte, qui avait battu le Benin, et qui avait eu à son actif deux victoires et un match nul, pour un total de 7 points.

Pour le sélectionneur national, Clément Massamba, «le

discours était clair» à ses poullains. «Cette équipe qui nous avait éliminés chez les seniors ne pouvait plus rééditer cette performance. Il fallait gagner, pour ne pas suivre les demi-finales et la finale au pays». Le coach promettait alors de viser la médaille d'or. Malheureusement, en de-

mi-finale, mardi 19 mars, les espoirs ont volé en éclats, face à l'Ouganda. Les Diables-Rouges ont pourtant réussi la performance de mener 2-0 à l'issue de la première mi-temps. Mais, on ne sait pas pourquoi ils n'ont pas été endurants pour sauvegarder leur avantage pendant la deuxième période. Non seulement ils se sont laissés rattraper par leurs adversaires, mais encore ils se sont fait voler leur victoire. Ils ont été battus 4-2. Ils vont se contenter de jouer la petite finale, pour disputer la troisième place avec le Sénégal, pour glaner la médaille de bronze. Au judo, les Diables-Rouges ont terminé quatrième du groupe et rentrent sans médaille. Dans l'athlétisme, aux 400 mètres messieurs, Gilles Antony Afoumba s'est qualifié pour la finale. Mais, aux 100 mètres dames, notre star nationale, Natacha Ngoy, a manqué le coche, en terminant à la 6^{ème} place, mardi 19 mars, en finale. Il reste pour elle l'épreuve du 200 mètres à boucler le mercredi 20 mars. Au relais 4x100, les dames et les messieurs congolais ont été éliminés.

Luze Ernest BAKALA

Fécoju self-défense (Fédération congolaise de jujitsu self-défense)

Des jujitsukas élevés aux grades supérieurs de la ceinture noire

Le président de la Fécoju self-défense (Fédération congolaise de jujitsu self-défense), Guy Venceslas Ngoumba, a procédé, le dimanche 17 mars 2024, au Lycée Chaminade de Brazzaville, à la reconnaissance des jujitsukas ayant excellé dans ce noble art. Ainsi, plus d'une centaine de pratiquants de cet art sportif ont été reconnus et élevés aux grades de la ceinture noire, du premier au dixième dans. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée sous le patronage de l'administrateur-maire du 9^{ème} arrondissement Djiri, Mme Ida Victorine Ngampolo, ancienne athlète et handballeuse, assistée des présidents des ligues des autres disciplines sportives (football, athlétisme, boxe, cyclisme, judo, karaté, basket...), des maîtres et grands maîtres de jujitsu.

Plusieurs activités ont été organisées au cours de la journée marquant la reconnaissance et l'élevation des jujitsukas aux grades de la ceinture noire. Après le mot du coordonnateur, maître Duran Kimbatsa, ceinture noire cinquième dan, il y a eu l'exécution des chutes, la démonstration du noble art, le jujitsu, la reconnaissance, le port des ceintures et des grades.

Pour maître Kimbatsa, c'est dans un moment très particulier que l'ensemble des jujitsukas ont décidé de re-

connaître le travail fourni par les uns et les autres. «Cela fait plusieurs années que les jujitsukas attendent ce moment de rassemblement et de partage. Ainsi, animé par le désir de quitter la solitude pour matérialiser le vivre ensemble, le bureau de la Fécoju self-défense, par le biais de son président, Guy Venceslas Ngoumba, a décidé d'élever des jujitsukas aux grades de maître et grand-maître», a-t-il déclaré. Les heureux bénéficiaires n'ont pas tari d'éloges à l'égard de la fédération.



Photo de famille des heureux récipiendaires.

Le président de la fédération, Guy Venceslas Ngoumba, pionnier de cette discipline au Congo, a profité de cette occasion pour annoncer sa retraite à la fin de cette olympiade. Il est appelé à travailler au niveau du continent, pour promouvoir une autre discipline sportive.

Pour sa part, Madame l'administrateur-maire a exhorté les jujitsukas congolais à l'union. «Je suis heureuse de voir que les jeunes ont pris à bras le corps les activités qui sont les leurs, après plu-

sieurs années d'hibernation et je ne peux que souhaiter à ces jeunes bonne année de travail, surtout que le Chef de l'Etat, le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, a décrété cette année comme l'année de la jeunesse», a-t-elle fait savoir. Reste aux jeunes jujitsukas de se mettre au travail pour promouvoir leur discipline sportive, afin qu'elle soit alignée un jour dans les Jeux africains.

Luze Ernest BAKALA

15^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1

Diables-Noirs succombe devant Etoile du Congo tout feu tout flamme

La phase retour du championnat national direct de football Ligue 1 a démarré depuis le mercredi 6 et le jeudi 7 mars 2024, à l'occasion de la 14^{ème} journée qui a connu 7 rencontres, à Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville, sur un total de 14 clubs de ligue 1.



Etoile du Congo.



Diables-Noirs.

Ainsi, le V.club Mokanda a été battu, dans ses propres installations de Pointe-Noire, par Aiglon Cara (0-1). L'As Atôho a été tenue en échec par l'As Vegas à Massamba-Débat (2-2). Les Dolisiens de Léopards ont fait match nul avec les militaires d'Inter-club (0-0). L'As Cheminots a tenu les Stelliens d'Etoile du Congo en respect à Pointe-Noire en leur imposant un match nul (1-1). L'As J.u.k (Jeunesse unie de Kintélé) s'est écrasée devant la J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai) (0-1). Les Diables-Noirs ont buté sur le F.c Kondzo à Massamba-Débat (1-1), alors que l'As B.n.g (Bana nouvelle génération) a balayé le F.c Nathalys (1-0).

La 15^{ème} journée a connu le vieux classico, le derby congolais entre Diables-Noirs et Etoile du Congo. Il s'est joué le samedi 16 mars, au Stade Alphonse Massamba-Débat, devant un public qui a rempli au moins le tiers du stade. La victoire a choisi les Stelliens qui ont dominé les Diablotins par le score écriqué de 1 but à 0.

Pour les autres rencontres de la 15^{ème} journée, on a noté le match nul entre la J.s.t et le Fc Nathalys (0-0). L'Inter-club a été surpris dans ses propres installations par le V.club Mokanda qui l'a battu (1-3). L'As Otho et l'Aiglon Cara se sont neutralisés (0-0). Le Fc Kondzo a été défait par l'As B.n.g (0-3). Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'As Cheminots et l'As Vegas ont fait match nul (2-2). Au Stade Paul Sayal Moukila de Dolisie, l'Ac Léopards a eu raison de l'As Juk (3-1). Au classement général, à l'issue de la 15^{ème} journée, l'Ac Léopards est toujours en tête avec 31 points et une différence de buts de +13. Les Dolisiens sont suivis par les Cuvettois de l'As Otôho avec 27 points et une différence de buts de +8. L'Inter-club est troisième avec 26 points +7.

Tel que c'est parti, les Diablotins risqueront de rater leur qualification à une prochaine compétition africaine. Le club du général Ndengué tisse du mauvais coton, en traînant à la 7^{ème} place du classement général, avec 21 points, derrière l'Etoile du Congo qui a 23 points, alors que l'Aiglon Cara est à la 5^{ème} place (24 points). La J.s.t, 4^{ème} avec 26 points aussi.

Luze Ernest BAKALA

Journée Fifa

Le Congo sera face au Gabon

Dans le cadre des journées Fifa (Fédération internationale de football association), les Diables-Rouges du Congo affronteront les Panthères du Gabon le 25 mars 2024, à Orléans en France. Ce match amical va permettre aux deux sélections nationales de mieux affûter leurs armes pour les éliminatoires de la Coupe du monde qui interviendront en juin prochain et ceux de la Can Maroc 2025.